

Image not found or type unknown



Rehaussement d'un terrain communal contigu à notre résidence

Par **pinguoin91**, le **27/10/2010** à **06:23**

Bonjour,

Nous avons un préjudice visuel causé par la création d'un terrain de sport communal qui est contigu à notre résidence pavillonnaire, le dit terrain est rehaussé d'environ deux metres à partir de nos clotures sans aucun recul, le préjudice visuel est important, que pouvons nous faire
remerciements

pinguoin91